

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 25 mars 2024

Délibération n°2024/090

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 47 Votants : 54 Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-Président de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil :

- 12 mars 2024 pour le budget primitif
- 19 mars 2024 pour l'ensemble de l'ordre du jour

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr Christian MONTEYREMAR
ASSIEU	Mr Jean Michel SEGUI
AUBERIVES SUR VAREZE	Mr Jean Claude NOYER
BEAUREPAIRE	Mr Yannick PAQUE – Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mme Annie MONNERY
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme Christelle GRANGEOT
BOUGE CHAMBALUD	Mr Sébastien ANDRE
CHANAS	Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD
CHEYSSIEU	Mr Gilles BONNETON
CLONAS SUR VAREZE	Mr Régis VIALLATTE
COUR ET BUIS	Mr Jacques GARNIER
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – M Thierry DARBON – Mr Sébastien COURION
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI
MONSTEROUX MILIEU	Mr Denis MERLIN
PACT	Mr Laurent ILTIS
PISIEU	Mr Jean Luc DURIEUX
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr Michel PASCAL
PRIMARETTE	Mr Serge MERCIER
ROUSSILLON	Mr Robert DURANTON – Mr René PEY – Mme Josette BONNET – Mr Marc ROUSVOAL – Mme Marie Christine HAINAUD – Mr Gérard BOUSSARD – Mme Nathalie LIHOSSIER
SAINT BARTHELEMY	Mr Gérard BECT
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Olivier MERLIN
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr Axel MONTEYREMAR
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr Philippe GENTY – Mr Louis CORRADINI – Mme Christine RABIER – Mr Claude RULLIERE
SAINT PRIM	Mr Michel CROS
SAINT ROMAIN DE SURIEU	Mr Robert MOUCHIROUD

SALAISE SUR SANNE

Mr Gilles VIAL – Mme Françoise BUNIAZET – Mme Dominique
GIRAUD – Mr Xavier AZZOPARDI
Mr Claude LHERMET
Mr Jean Marc REY

SONNAY
VERNIOZ

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr Kénan SOLMAZ pouvoir à Mme Annie MONNERY – Mr Yann BERHAULT pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mr André MONDANGE – Mme Karelle OGIER pouvoir à Mr Denis MERLIN – Mr Denis CHAMBON pouvoir à Mr Gilles VIAL – Mme Marie France LIBERO pouvoir à Mr Claude RULLIERE – Mme Aida CHOUCANE pouvoir à Mr Louis CORRADINI

EXCUSES : Mr Jean Michel DOLPHIN – Mme Nelly CLARET – Mr Yann FLAMANT – Mme Elisabeth TYRODE – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT – Mr Gilbert MANIN – Mr Bernard PERNOT – Mr Luc SATRE – Mme Sylvie DEZARNAUD – Mr Laurent TEIL - Mr Frédéric DESSEIGNET - Mme Nathalie MOREL

Mr Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

Mme DEZARNAUD et Mr TEIL quittent la salle

OBJET : Environnement : adhésion au Conservatoire d'Espaces Naturels Isère (CEN Isère)

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône est engagée dans une démarche Energie Climat rassemblant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le programme Territoire à Energie Positive (TEPOS).

L'axe 2 du PCAET « viser la sobriété énergétique et améliorer la performance énergétique » a comme objectif la mobilisation des communes dans la rénovation énergétique de leurs patrimoines. Cet objectif a pour but de diviser par deux les consommations d'énergie à l'horizon 2050, et de couvrir l'intégralité des besoins par des énergies renouvelables.

Entre Bièvre et Rhône souhaite accompagner les communes dans la mise en place de projets de rénovation vertueux, notamment sur le plan énergétique. Ce soutien prend la forme d'un accompagnement technique et financier à la définition des projets, en proposant aux communes un appel à projets communaux rénovation thermique.

Cet appel à projets a pour objectif de favoriser les projets de rénovation énergétique des bâtiments co Le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère (CEN38) est une association créée en 1985, membre de la Fédération des conservatoires des espaces naturels de France. Elle a pour vocation principale la mise en œuvre d'opérations de restauration et de gestion de sites naturels remarquables.

Le CEN38 est notamment gestionnaire de la Réserve Naturelle de l'Île de la Platière et partie prenante dans le PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) de Péage de Roussillon.

Son conseil d'administration est composé de 3 collèges (élus locaux, représentants des grandes fédérations départementales (chasse, pêche, protection de la nature, randonnée et monde agricole) et personnes qualifiées) et des membres de droit (Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, l'Association des maires et adjoints de l'Isère, la Préfecture de l'Isère, le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Chambre d'agriculture de l'Isère).

Dans le contexte d'accélération des changements climatiques et de l'affaiblissement de la biodiversité, l'importance des missions d'accompagnement par le CEN de la mise en œuvre des politiques nationales et locales en faveur de l'environnement s'accroît. Afin de renforcer la pluralité des points de vue et

enrichir la réflexion territoriale, le CEN Isère a élargi son collège de collectivités territoriales en portant à 22 son nombre de membres (contre 14 actuellement).

Par délibération, la Communauté de communes a adhéré au CEN Isère en 2023 et a désigné pour la représenter au sein du Conseil d'Administration, Sylvie DEZARNAUD, en tant que titulaire et Laurent TEIL, en tant que suppléant.

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les compétences de la Communauté de communes,

Considérant que dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes peut être amenée à adhérer à divers organismes,

Considérant les éléments présentés ci-dessus,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de communes EBER au CEN Isère et le versement d'une cotisation de 100 € pour l'année 2024,

DESIGNE Madame Sylvie DEZARNAUD comme représentante titulaire et Madame Nathalie LINOSSIER et Monsieur Laurent TEIL comme représentants suppléants au sein du Conseil d'Administration.

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente
Sylvie DEZARNAUD